

Répondu le 13 Oct. 35.

inclusa à M. Faouard-Rochette.

10

48

34

monseigneur,

Je ne puis vous pardonner de profiter de l'absence de M. de
permission que vous me donnez de causer quelquefois avec vous. J'aurais
quelque chose de si petit que grand et beau travail, que je
puisse soumettre à votre approbation; mais les affaires m'empêchent
indignement le temps. Quand on se retourne, on ne voit rien
derrière soi, que la seule poussière de vieux papiers qui poudroie.
Je puis retrouver la lettre à M. de Sley pour la remettre à M.
Faouard, je l'ai tenue avec les manuscrits que vous avez bien
voulu me laisser et si bien tenu que la clef des secrets qui
tenaient ensemble est restée à M. de Sley où je puis la faire retrouver.
Quant aux articles ils seront prochainement imprimés - ils sont
charmants et excellents et ont été trouvés tels - j'ai eu
quelque peu d'indignation sur le dernier paragraphe de
l'art. 1^{er} - où l'auteur est traité sans doute comme il
mérite de l'être, mais pourtant enroulé jusqu'au sang -
je n'ose qu'en d'une autre côté, toucher à ces belles lettres
de marbre sans votre permission - les décisions de l'Académie